

Certificat

Mortiers et produits connexes Enduit de sol - Enduit de ragréage autolissant

PREPALISS 3 PLUS

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société VPI SAS
4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons FR - 38080 L'ISLE D'ABEAU
Usine FR - 26780 MALATAVERNE

le droit d'usage de la marque QB Mortiers et Produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



33 S 125

Décision de reconduction n° 1213-33 S 125 du 17 janvier 2024

Cette décision se substitue à la décision n° 1173-33 S 125 du 04 mai 2021

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 13813 :

- Comportement à la flexion et à la compression

Autres caractéristiques :

- Comportement en vue du classement P (P3 ; P3R ; P4S ou P4SR) :
 - > à la cohésion par traction directe sur supports à base de liants hydrauliques
 - > au test d'étalement
 - > au choc coupant
 - > à l'abrasion Taber
 - > à la flexion et à la compression
 - > option R si recouvrement rapide

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

P3

- Compatibilité de l'enduit avec les supports suivants :
 - > Sol à base de liants hydrauliques
 - > PRE : Plancher Rayonnant Electrique
 - > Chape à base de sulfate de calcium
 - > Rénovation sur carrelage
 - > Rénovation sur dalles plastiques semi-flexibles

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Par délégation
du Président

Florian RASSE

Annexe du certificat

Décision n° 1213-33 S 125 du 17 janvier 2024

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR INFORMATION

PREPALISS 3 PLUS

- Taux de gâchage : de 23 à 25 % d'eau (soit 5,75 à 6,25 l d'eau par sac de 25 kg).
- Temps de repos : 3 min environ.
- Durée d'utilisation du mélange : 20 minutes avec un bon pouvoir autolissant.
- Délai d'ouverture au passage : 3 heures.

EPAISSEURS D'APPLICATION ET PREPARATION DES SUPPORTS

Support		Épaisseur d'application (mm)	Primaire	
			Dénomination	Consommation (g/m ²)
Support à base de liants hydrauliques	très poreux	3* à 10	Prima Classic ou Prima Universel	100 à 150
	normalement poreux			100 à 200
	fermé		Prima Universel	50 à 100
Chape à base de sulfate de calcium		3 à 10	Prima Universel	50 à 200
Carrelage				
Dalles plastiques semi-flexibles				
* 1 mm en locaux P2 avec revêtement résilient ou textile				

CONDITIONS D'APPLICATION DES PRIMAIRES

Dénomination	Délai de séchage	Mode d'application
Prima Classic	30 min (sec au toucher)	brosse ou rouleau
Prima Universel	45 min (sec au toucher)	